



Déclaration du SNUipp-FSU 63 CAPD du 15 octobre 2015



En préambule à cette CAPD, le SNUipp-FSU63 tient à exprimer sa reconnaissance sur le fait que le Puy-de-Dôme a légèrement augmenté le volume de la formation continue en présentiel. Néanmoins le plan ne répond toujours pas aux besoins exprimés par nos collègues au regard du grand nombre qui n'a obtenu aucun stage. Moins de 50 places pour les stages de 3 semaines, pour plus de 3 000 enseignants du 1^{er} degré, c'est trop peu !

Pourtant il y a de quoi faire avec les nouveautés induites par les nouveaux programmes de maternelle. Et ce ne sont pas les quelques heures d'animation pédagogique qui permettront de se les approprier dans la sérénité. A ce propos, nous demandons que tous les enseignants de maternelle reçoivent une version papier des nouveaux programmes et des documents d'accompagnement. Il est inadmissible que les enseignants soient obligés de se débrouiller tout seuls. Connaissez-vous des métiers où de telles évolutions sont si peu accompagnées ?

Nous rappelons que SNUipp-FSU défend le droit à la formation continue pour TOUS les personnels, quel que soit leur type de poste.

Nous nous félicitons que la DSDEN aient permis à quelques collègues dont les postes ne répondaient pas aux exigences de la formation des FSE qu'ils puissent participer grâce à des remplacements par des brigades. Afin d'augmenter le contingent des collègues, nous demandons de faire partir en stage de 3 semaines, en plus de ceux retenus, des enseignants n'ayant pas besoin d'être remplacés. Nous réitérons la demande faite en groupe de travail d'augmenter la liste principale de tous les stages et ne nous satisfaisons pas de la promesse de faire partir les collègues de la liste complémentaire augmentée.

Sur le sujet de la formation initiale, le SNUipp-FSU 63 réaffirme son opposition au dispositif de formation des FSE, considérant qu'un service d'enseignement à mi-temps est incompatible avec l'obtention du diplôme du master ou, pour ceux qui le possèdent, avec la nécessité et l'exigence d'une formation universitaire. Nous demandons également pour les T1 et T2 une formation continue uniformisée de façon départementale sur des problématiques spécifiques aux premiers postes : formation pour être remplaçant, travailler en fractionné ou dans l'ASH mais également sur des disciplines peu représentées dans le tronc commun du M2 MEEF (musique, arts visuels, sport). Nous rappelons que le SNUipp-FSU revendique pour les FSE : 1/3 temps de responsabilité de classe et 2/3 du temps de formation.

Nous continuons également à demander que les collègues aient le choix de s'inscrire sur des modules de formation en présentiel ou à distance et donc que M@gistère ne soit pas obligatoire.

L'absence de départs en formation ASH sur les modules d'initiative nationale organisés par le CNEFEI de Suresnes illustre encore le manque de moyens alloué à la formation pour faire vivre le projet d'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap.

Enfin, les personnels contractuels sont les laissés pour compte. De nombreux contractuels dont les AESH se plaignent du manque voire de l'absence de formation pour les accompagner dans la difficulté de leur missions.

Pour que la priorité au Primaire s'incarne, il est urgent de programmer un plan de formation continue d'ampleur à la hauteur des besoins pour tous les personnels et des enjeux de la refondation de l'école.